

Metrologic Group S.A.
6, chemin du vieux chêne
Inovallée - 38240 Meylan - France
Tél : +33 (0)4 76 04 30 30
Fax : +33 (0)4 76 90 75 71
www.metrologic.fr
S.A. au capital de 1 000 000 €
Siret 322 882 705 00047
Code APE 5829A
N° T.V.A. intra : FR 16 322 882 705



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2010/2011 **Au 31/03/2011**



METROLOGIC GROUP

COMPTES CONSOLIDES CONDENSES au 31/03/2011

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

	Note	31/03/2011 en K€	31/03/2010 en K€	30/09/2010 en K€
Goodwills		5 603	6 650	5 642
Autres immobilisations incorporelles		1 092	1 600	1 361
Participations dans les entreprises mises en équivalence		46	44	43
Immobilisations corporelles		2 461	2 707	2 691
Actifs financiers non courants		109	154	129
Impôts différés actifs		701	637	639
Total des actifs non-courants		10 012	11 792	10 505
Stocks et en-cours		682	649	604
Clients et comptes rattachés		7 707	7 307	5 504
Autres créances		818	621	1 041
Actifs d'impôts exigibles		979	462	528
Placements financiers		51 822	46 100	48 500
Trésorerie et équivalents de trésorerie		14 766	13 889	12 949
Total des actifs courants		76 774	69 028	69 126
TOTAL ACTIF		86 786	80 820	79 631
Capital social		1 000	1 000	1 000
Réserves		68 459	59 600	59 621
Résultat de l'exercice		4 695	3 858	9 234
Capitaux propres part du groupe		74 154	64 458	69 855
Réserves des intérêts ne conférant pas le contrôle		281	308	308
Résultat des intérêts ne conférant pas le contrôle		2	1	5
Intérêts ne conférant pas le contrôle		283	309	313
Total capitaux propres		74 437	64 767	70 168
Provisions		329	279	278
Dettes financières		1 207	2 240	1 173
Impôts différés passifs		489	312	579
Total des passifs non courants		2 025	2 831	2 030
Fournisseurs et comptes rattachés		818	601	788
Dettes financières		63	65	64
Autres dettes		2 161	6 157	2 021
Produits constatés d'avance		7 282	6 399	4 560
Total des passifs courants		10 324	13 222	7 433
Total des passifs		12 349	16 053	9 463
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		86 786	80 820	79 631

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

METROLOGIC GROUP

COMPTES CONSOLIDES CONDENSES au 31/03/2011

COMPTE DE RESULTAT

	Note	31-mars-11 En K€	31-mars-10 En K€
Chiffres d'affaires		13 689	12 638
Production stockée		52	(48)
Achats consommés		(276)	(278)
Autres charges externes		(2 394)	(2 250)
Impôts et taxes		(276)	(241)
Charges de personnel		(4 478)	(4 723)
Dotations aux amortissements		(543)	(523)
Autres charges de gestion courante		(217)	(219)
Autres produits de gestion courante		747	814
Résultat opérationnel courant		6 304	5 170
Autres produits et charges opérationnels		0	0
Résultat opérationnel		6 304	5 170
Produits financiers		560	563
Charges financières		(17)	(40)
Résultat financier		543	523
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		2	10
Résultat avant impôts		6 849	5 703
Charges d'impôts sur le résultat		(2 152)	(1 844)
Résultat net de la période		4 697	3 859
Part du groupe		4 695	3 858
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		2	1
Résultat par action (en €)	1.11	1,1843	0,9737
Résultat dilué par action (en €)	1.11	1,1836	0,9727

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

METROLOGIC GROUP

COMPTES CONSOLIDES CONDENSES au 31/03/2011

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

	Note	31-mars-11 En K€	31-mars-10 En K€
Résultat		4 697	3 859
Produits et charges non comptabilisés en résultat			
- Ecart de conversion		(342)	370
Total des produits et charges non comptabilisés en résultat		(342)	370
Résultat global de l'exercice		4 355	4 229



METROLOGIC GROUP

COMPTES CONSOLIDES CONDENSES au 31/03/2011

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	Note	31-mars-11 En K€	31-mars-10 En K€	30-sept-10 En K€
Résultat		4 697	3 859	9 239
Ajustements sur :				
Amort & provisions		567	526	1 069
Plus ou moins values de cessions sur immobilisations		2	(5)	(5)
Quote part résultat sociétés mises en équivalence		2	(17)	(18)
Charge d'impôt		2 152	1 843	4 331
Coût de l'endettement financier net		(543)	(523)	(1 116)
Variation du BFR		801	(18)	(447)
Impôts sur le résultat payé		(2 683)	(1 561)	(3 779)
Autres produits et charges calculées		(51)	0	69
Intérêts payés		0	(1)	(2)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		4 944	4 103	9 341
Intérêts reçus		559	563	1 120
Placements financiers *	1.5.3	(3 322)	(10 400)	(12 800)
Acquisition d'immobilisations		(206)	(451)	(621)
Cessions d'immobilisations		4	261	14
Cessions d'actifs financiers		75	41	96
Acquisition de filiale, nette de trésorerie acquise				0
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissements		(2 890)	(9 986)	(12 191)
Opérations sur actions propres		-9	1 687	1 724
Dividendes versés		0	0	(3 961)
Emission d'emprunts		0	0	0
Remboursements d'emprunts		(1)	(1)	(3)
Divers		0	0	0
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		(10)	1 686	(2 240)
Variation nette de la trésorerie		2 044	(4 197)	(5 090)
Trésorerie ouverture		12 949	17 818	17 818
Effet de la variation du taux de change		(227)	268	221
Trésorerie clôture		14 766	13 889	12 949
Variation		2 044	(4 197)	(5 090)
Trésorerie + placements		66 588	59 989	61 449

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

* Les CAT de plus de 3 mois ont été isolés en placements financiers

METROLOGIC GROUP
COMPTES CONSOLIDES CONDENSES IFRS au 31/03/2011
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Note	Capital	Résultat et Réserves consolidées	Actions propres	Ecart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
Au 30 septembre 2009		1 000	64 110	-2 413	-239	62 458	308	62 766
Ecarts de conversion					540	540		540
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres			0	0	540	540	0	540
Résultat de la période			9 234			9 234	5	9 239
Total produits et charges comptabilisés au titre de la période			9 234	0	540	9 774	5	9 779
Dividendes versés			-3 961			-3 961		-3 961
Divers mise en équivalence			6			6		6
Actions propres				1 377		1 377		1 377
Actions propres + value cession	1		228			228		228
Variation de périmètre						0		0
Paiement en actions			-27			-27		-27
Au 30 septembre 2010		1 000	69 590	-1 036	301	69 855	313	70 168
Ecarts de conversion					-342	-342		-342
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres			0	0	-342	-342	0	-342
Résultat de la période			4 695			4 695	2	4 697
Total produits et charges comptabilisés au titre de la période			4 695	0	-342	4 353	2	4 355
Dividendes versés			0			0		0
Divers mise en équivalence						0		0
Actions propres				-38		-38		-38
Variation de périmètre						0	-32	-32
Paiement en actions			-16			-16		-16
Au 31 mars 2011		1 000	74 269	-1 074	-41	74 154	283	74 437

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

1- Cession de 60000 actions propres acquises lors d'un projet de croissance externe qui ne s'est pas concrétisé; le montant de la plus value s'élève à 347 K€ ou à 228K€ nette d'impôt

Annexe aux comptes intermédiaires consolidés condensés

Entité présentant les états financiers

Metrologic Group est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé au 6 chemin du Vieux Chêne-38240 Meylan.

Les comptes intermédiaires consolidés condensés de la Société pour les six mois écoulés au 31 mars 2011 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe »).

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 30 septembre 2010 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé au 6 chemin du Vieux Chêne-38240 Meylan.

Le métier principal du groupe est l'édition de logiciels dédiés au contrôle tridimensionnel. La maîtrise d'une triple compétence logicielle, électronique et services font de Metrologic group un spécialiste reconnu dans ce domaine.

Bases de présentation

(a) Déclaration de conformité

Les comptes intermédiaires consolidés condensés ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaires ».

Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 30 septembre 2010. Les comptes intermédiaires consolidés condensés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 31 mai 2011.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat qui sont évalués à leur juste valeur.

(c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

(d) Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement ainsi que l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les estimations concernent essentiellement :

- les tests de dépréciations des goodwill (voir note 1.4.4) puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation ;
- le calcul des engagements de retraite (note 1.7)
- les impôts différés et notamment l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs (note 1.10.2)
- la détermination de la juste valeur

Les années 2008/2009/2010 ont été marquées par une crise financière et économique qui a pesé sur la demande dans le métier du groupe et donc sur sa performance. Tout comme au 30 septembre 2010, l'ampleur et la durée de cette crise ne peuvent être anticipés avec précision même si le groupe commence à percevoir les premiers signes de reprise.

Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives moyen et long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité.

Note 1 – Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010 :

- IFRIC 12, Accords de concession de services ;
- IFRIC 15, Contrats pour la construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IAS 27 amendée, Etats financiers consolidés et individuels ;
- IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises ;
- IFRIC 18, Transfert d'actifs en provenance de clients ;
- IFRIC 17, Distribution en nature aux actionnaires ;
- Amendement IAS 39, Eléments éligibles à une opération de couverture ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS ;
- Amendements IFRIC 9 et IAS 39, Réévaluation des dérivés incorporés et instruments financiers: comptabilisation et évaluation ;

- Amendement IFRS 5.
- Amendement IAS 32, Classement des émissions de droits ;
- IFRIC 19, Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux ;
- Amendements à IFRS 1, Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application ultérieure, endossés par l'Union Européenne :

- Amendement IFRIC 14 – IAS 19 : Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2011).
- IAS 24 révisée, Informations à fournir sur les parties liées (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2011).

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ces interprétations. Aucune d'elles ne devrait avoir d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore endossés par l'Union Européenne

Les normes, amendements et interprétations suivants, publiés par l'IASB, n'ont pas encore été endossés par l'Union Européenne :

- IFRS 9, Instruments financiers : classifications et évaluations (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013) ;
- Amendements à IFRS 7, informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011) ;
- Amendements à IAS 12, impôts différés – recouvrement des actifs sous-jacents (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012) ;

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

1.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers des filiales sont inclus, ligne à ligne, dans les états financiers consolidés.

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Il n'existe pas de co-entreprises dans le Groupe, c'est à dire d'entité contrôlée conjointement avec un autre partenaire, en vertu d'un accord contractuel.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercé jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin. Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les soldes bilanciels, et les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

1.2 Méthode de conversion des éléments en devises

Conversion des opérations en devises

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

1.3 Paiement sur la base d'actions

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 uniquement pour les plans de stock option octroyés postérieurement au 07/11/2002, dont la période d'acquisition des droits est postérieure au 1^{er} janvier 2005

Il n'y a pas de charges de personnel constatées au cours de l'exercice au titre du plan du 7 juillet 2003.

Les charges relatives aux plans d'attribution gratuite d'actions s'élèvent à -31K€ pour -42K€ au 31 mars 2010.

1.4 Actifs non courants

1.4.1-Goodwill

Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

Pour les regroupements d'entreprises effectués après le 1^{er} janvier 2004 et avant le 1^{er} janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs, et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions effectuées à compter du 1^{er} octobre 2010 la norme IFRS 3 révisée est applicable. Cette norme n'a pas trouvé à s'appliquer en 2010 en l'absence d'acquisition. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} octobre 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour les acquisitions postérieures à la 1^{ère} adoption des IFRS, les goodwill issus des regroupements avec les entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont suivis en devises et convertis au cours de change du jour de la clôture avec pour contrepartie l'écart de conversion figurant en réserves.

Les transactions et options de ventes (« put ») avec les minoritaires sont traitées en acquisitions complémentaires. La différence entre le coût de l'investissement complémentaire et la valeur comptable des actifs nets acquis est inscrite en goodwill.

Suivi ultérieur

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs qu'il a pu perdre de la valeur.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante ». La dépréciation des goodwill est irréversible.

1.4.2-Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels acquis et sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation effective.

Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des testeurs. Les frais de recherche correspondant aux travaux originaux ayant pour objectif d'acquérir une compréhension et des connaissances techniques nouvelles sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, visant au maintien des produits existants sont également comptabilisés en charges.

Les frais de développement visant à la création de nouveaux produits ou apportant des fonctionnalités innovantes aux produits existants doivent donner lieu à immobilisation dans les cas où l'analyse des projets afférents répond aux critères techniques et économiques de capitalisation édictés dans la norme IAS 38. Après analyse, il apparaît que la fréquence des mises à jour des versions des logiciels du groupe (tous les 6 mois) a conduit le groupe à comptabiliser ces frais en charges.

1.4.3-Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction des composants et sur la durée d'utilisation effective de l'actif reflétant le rythme de consommation des avantages économiques futurs attendus de chaque actif. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

-Matériels et outillages	5 à 8 ans
-Installations générales	5 à 10 ans
-Matériel de transport	4 à 5 ans
-Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans
-Mobilier de bureau	8 à 10 ans

Aucune valeur résiduelle n'a été affectée aux immobilisations car il s'agit d'actifs destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur vie.

1.4.4 Dépréciation des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36 les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font l'objet de tests de dépréciation chaque fois qu'il existe un quelconque indice de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwills, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT).

Le groupe Metrologic a retenu plusieurs UGT qui correspondent au regroupement de certaines de ses unités opérationnelles présentant des synergies de marché et de flux de trésorerie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'activité. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la Direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieur à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée et est imputée en priorité aux goodwills.

Au 31 mars 2011 les goodwill n'ont pas fait l'objet de nouveaux tests de dépréciation, le groupe estimant qu'il n'existe pas d'indice de perte de valeur. Les prestations de services momentanément impactées par la contraction de la demande ne remettent pas en cause, à ce stade, les prévisions réalisées dans le cadre de la clôture précédente. De nouveaux tests de dépréciation seront effectués lors de la clôture au 30 septembre 2011. Le cas échéant, les prévisions pourraient devoir être révisées à cette date si la diminution des prestations de services se poursuivait et si le redémarrage des investissements des grands comptes dont le groupe commence à percevoir les signes ne se confirmait pas.

-Reprise de la perte de valeur :

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et si il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.5 Actifs courants

1.5.1 Stocks

Les stocks de fournitures et marchandises sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est évalué selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts de production ou de transformation et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les en-cours de production et les produits finis sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Le coût de production comprend le coût des fournitures et celui des opérations de montage et de test.

Des dépréciations sont constituées dès lors que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût d'acquisition ou au coût de production. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5.2 Créances commerciales :

Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeurs. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur sur la base de leur valeur nominale historique, les délais de paiement accordés étant conformes aux usages de la profession.

Sur la base d'une analyse au cas par cas, des dépréciations sont constituées dès lors que le cumul des encaissements espérés est inférieur à la valeur nette comptable de la créance.

1.5.3 Placements financiers

Sur cette période intermédiaire une partie de la trésorerie a été placée en comptes à terme pour une durée de 4 à 36 mois afin de profiter de la hausse, très ponctuelle, des taux de placements. Ces comptes à terme sont cessibles à très court terme et ne présentent pas de risques de fluctuation de valeur significatifs.

1.5.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement constitués, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à très court terme et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuation significatifs. Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat.

1.6 Instruments financiers

En conformité avec les normes IFRS (IAS 32 et 39) le groupe a comptabilisé ses actions propres, y compris celles détenues dans le contrat de liquidité, en déduction des capitaux propres.

1.7 Provisions

Des provisions sont comptabilisées dès que le groupe a une obligation actuelle légale, réglementaire, contractuelle ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable.

- Régime d'avantages au personnel

La provision est essentiellement constituée des provisions pour indemnités de départ en retraite des salariés. Pour le montant des droits qui seraient acquis par les salariés des sociétés françaises du Groupe au titre de l'indemnité de départ à la retraite la méthode de calcul utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ». Elle est fondée sur les effectifs, l'ancienneté, l'âge de départ à la retraite et prend en compte un taux de départs naturels et une table de mortalité. Le calcul tient compte de l'actualisation, le taux retenu correspond au taux d'obligations privées de première catégorie. Les écarts actuariels sont enregistrés intégralement en compte de résultat.

Le montant des droits acquis par les salariés de la société italienne correspond à la provision pour T.F.R évaluée elle aussi selon la méthode des « unités de crédit projetées ».

Les autres filiales ne sont pas concernées par ce type de provision

1.8 Fournisseurs et autres créiteurs courants

Les dettes fournisseurs et autres créiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

1.9 Dettes financières

Les dettes financières non courantes correspondent essentiellement aux dettes résultant des engagements de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle.

Les engagements de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle à la date du regroupement d'entreprise sont évalués à la valeur actuelle de la meilleure estimation de la valeur de rachat issue du contrat. La contrepartie de la dette est imputée sur les intérêts ne conférant pas le contrôle et le solde est comptabilisé en augmentation du goodwill.

Ultérieurement, les effets des changements d'hypothèses prises en compte dans cette évaluation viennent impacter la dette en contrepartie du goodwill, les effets de désactualisation impactent quant à eux le résultat financier et la dette.

1.10 Compte de résultat

1.10.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient principalement des sources suivantes

- des licences d'utilisation de logiciels et des prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique),
- des prestations de service comprenant du conseil et de la formation.

Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation de logiciels est comptabilisé lorsque :

- le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord,
- la livraison du logiciel a eu lieu,
- le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé,
- le recouvrement est probable.

Si un des critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance équivaut à la vente de prestations associées à la vente de Mises à jour de produits et au support téléphonique. Le support de maintenance peut être renouvelé à l'issue de chaque terme fixé. Le chiffre d'affaires de la maintenance est ainsi comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance. Les contrats de maintenance sont payés par les clients en début de période contractuelle.

Le chiffre d'affaires issu des services comprend des prestations d'installation sur site ainsi que des prestations de formation. Il est comptabilisé lorsque la prestation est exécutée sur la base de récapitulatifs d'activité ou en fonction du degré d'avancement dès lors que le résultat de la transaction peut être estimé de façon fiable.

1.10.2 Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale du goodwill, la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés, résultent pour l'essentiel :

- du retraitement des profits internes sur stocks
- du retraitement des provisions d'indemnités de départ en retraite des salariés
- d'autres différences temporelles (provision pour participation, provision congés payés, contribution sociale de solidarité etc.).
- de l'activation des déficits reportables de la filiale CMA Metrolec
- des ajustements de juste valeur comptabilisés lors de regroupements d'entreprises

Un actif d'impôt différé n'est inscrit au bilan que dans la mesure où il est probable qu'il sera récupéré au cours des années ultérieures. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subventions.

1.11 Résultat par action et instruments dilutifs

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions détenues par le groupe (actions propres). Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010 est de 4 000 000, le nombre d'actions propres est de 38775 au 31 mars 2011 contre 40072 au 31 mars 2010.

Le résultat dilué par action est calculé en ajoutant au nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice l'impact des instruments dilutifs existants à la clôture de l'exercice par application de la méthode dite du « rachat d'actions ». Le nombre d'instruments dilutifs ressort à 2581 au 31.03.2011 et 4022 au 31.03.2010.

1.12 Information sectorielle

Le Groupe identifie et présente des secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne à la direction générale qui est le principal décideur opérationnel du Groupe.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par la direction générale afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les performances du Groupe sont suivies par la direction générale à partir des performances des différentes entités juridiques qui ont donc pour la plupart été identifiées comme des secteurs opérationnels distincts. Certains secteurs opérationnels ainsi définis qui présentent des caractéristiques économiques similaires ont été agrégés. Sur cette base, quatre secteurs à présenter ont été identifiés : le secteur France, le secteur Europe (hors France), le secteur US et ATT.

Les résultats sectoriels soumis à la direction générale comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les investissements du secteur correspondent aux coûts encourus au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles autres que les Goodwill.

Note 2 - Evolution du périmètre de consolidation

Le 31 janvier 2011 la société mère, Metrologic Group SA, a acquis les 63 titres de Metrologic Services SAS qui lui ont permis de la détenir à 100%. Le montant versé, pour l'achat des 2.64% aux minoritaires, s'élève à 34 K€.

Note 3 - Faits majeurs de la période intermédiaire

-Le 26 janvier 2011 la société mère, Metrologic Group SA, a recapitalisé sa filiale Metrolec CMA Services à travers une augmentation puis une diminution de capital grâce à un apport de 740K€ par compensation de créance. Cette opération n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés.

-En octobre 2010 la société mère, Metrologic Group SA, a participé à l'augmentation de capital de sa filiale mexicaine 3C Metrology au coté du majoritaire. Cet apport de 33K€, effectué par compensation de créance, permet au groupe de maintenir sa participation à 40% du capital.

Note 4 – Eléments postérieurs à la clôture du premier semestre

-Le 8 avril 2011 finalisation de l'acquisition de 61,77% du capital et de 71.15% des droits de vote de Metrologic Group SA par The Carlyle Group aux cotés du Président fondateur à travers une société par actions simplifiée nommée TRIDIMENSION HOLDING.

-Le 4 avril 2011 la société mère, Metrologic Group SA, a acquis, pour 170 000 euros les 20% minoritaires de la société Metrologic Group Italia Srl.

-Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 juin 2011 avec proposition d'une distribution de dividende exceptionnelle de 15,50€ par titre.

Note 5 – Information sur le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par zone géographique (K€) :

	31/03/11	31/03/10	30/09/10
France	2951	2681	5494
Export (hors Europe)	5826	5259	11627
UE (hors France)	4911	4698	10032
TOTAL	13688	12638	27153

Chiffre d'affaires par secteur d'activité (K€) :

	31/03/11	31/03/10	30/09/10
Cœur de Métier *	8983	8537	18300
Electronique + Négoce	941	954	2009
Prestations de services	3764	3147	6844
TOTAL	13688	12638	27153

*Cœur de métier = licences+maintenances associées

Détail du chiffre d'affaires cœur de métier (K€) :

Licence	3382	3229	7374
Maintenance	5601	5308	10926
TOTAL	8983	8537	18300

Note 6 – Information sectorielle

S1 2009/2010 (en K€)

Secteur	Chiffre d'affaires Consolidé	Résultat contributif avant impôt	Actifs non courants (hors goodwill et IDA)
France	5744	5656	1443
Europe (hors France)	3595	43	182
US	1504	24	955
ATT	1795	(20)	1925
Total	12638	5703	4505

S1 2010/2011 (en K€)

Secteur	Chiffre d'affaires Consolidé	Résultat contributif avant impôt	Actifs non courants (hors goodwill et IDA)
France	6068	6169	1073
Europe (hors France)	3682	233	197
US	1629	224	854
ATT	2309	223	1584
Total	13688	6849	3708

Note 7- Capitaux propres

Capital social :

Le capital social de METROLOGIC Group S.A est composé de 4.000.000 d'actions de 0,25 Euro de valeur nominale. Le nombre d'actions propres détenues au 31 mars 2011 est de 38775.

Le tableau de variation des capitaux propres du 01/10/09 au 31/03/11 : voir état de synthèse.



METROLOGIC GROUP

Rapport d'activité semestriel pour la période du 01/10/2010 au 31/03/2011

Au cours du premier semestre 2010/2011, Metrologic group a réalisé un chiffre d'affaires de 13,7M€, contre 12,6M€ pour le premier semestre 2009/2010 soit une croissance de 8,3%. Cette croissance, plus faible qu'attendue, traduit une reprise d'activité encore hésitante.

La performance du groupe varie en fonction des secteurs d'activité. Les prestations de services, avec une croissance de 20%, semblent vouloir indiquer une reprise sachant que le chiffre d'affaires services du S1 est toujours à -26% par rapport au S1 2008/2009. En revanche, les activités « éditeur », son cœur de métier, progressent de 5% par rapport au premier semestre 2009/2010, à 9M€.

Le résultat net semestriel part du groupe pour ce premier semestre s'élève à 4695K€ contre 3858K€ pour le premier semestre N-1. Ce résultat net semestriel part du groupe représente 34% du chiffre d'affaires, ce ratio était de 31% sur le premier semestre N-1. Le résultat opérationnel courant s'établit à 6,3M€ et représente 46% du chiffre d'affaires consolidé, il était de 5,2M€ sur le premier semestre de l'exercice précédent soit 41% du chiffre d'affaires consolidé. L'effet de levier de l'activité licences explique en partie cette reprise. En parallèle l'adaptation des filiales spécialisées dans le service, ATT et Metrolec, a permis une meilleure maîtrise des charges de personnel à travers une meilleure gestion des temps d'occupation.

Au cours de ce même semestre la société mère METROLOGIC GROUP SA a réalisé un chiffre d'affaires de 9,1M€ et a dégagé un résultat net de 4,3M€ qui représente 47% du chiffre d'affaires.

En conclusion, face à cette reprise encore timide, Metrologic Group ajuste ses prévisions pour les 3 années à venir et anticipe désormais une progression de ses ventes de 6 à 8% par an, soit un objectif de chiffre d'affaires révisé à 33M€ pour l'exercice 2012/2013, tout en conservant un bon niveau de rentabilité. Cet ajustement est axé sur, d'une part, le fait que la reprise économique constatée sur le premier semestre n'est pas à la hauteur de ce que le Groupe espérait, d'autre part,

sur le constat que les incertitudes économique sur l'Europe et les USA ont également fait chuter progressivement et de manière durable le taux de renouvellement des contrats de maintenance de 95% à 92%, cet impact est important dans la mesure où le récurrent représente environ 40% du chiffre d'affaire annuel. Face à ce constat le Groupe a affiné ses prévisions notamment au niveau du chiffre d'affaires lié au renouvellement des maintenances. Dans un environnement devenant plus concurrentiel, le groupe investit en marketing et renforce son réseau de vente tout en continuant à maintenir son avance technologique au travers de ses investissements en R&D, qui lui permettront de rester un des principaux acteurs dans l'édition de solutions logicielles de mesure 3D.

Dans le cadre du projet d'offre public d'achat, Metrologic Group communique, à titre exceptionnel, son chiffre d'affaires et son EBE prévisionnel pour l'exercice clos le 30 septembre 2011. Le chiffre d'affaires attendu est de 29 M€ et l'EBE* de 13.3M€

*Définition de l'EBE : Résultat opérationnel courant avant prise en compte des dotations aux amortissements. Pour information l'EBE au 30/09/2010 s'élevait à 13,5M€

	30/09/2009	%	30/09/2010	%	CROISSANCE	%	31/03/2010		31/03/2011		CROISSANCE	%
Licences	5 942 149	22%	7 374 282	27%	1 432 133	24%	3 229 099	26%	3 382 630	25%	153 531	5%
Maintenances	10 784 445	40%	10 926 144	40%	141 699	1%	5 307 943	42%	5 600 974	41%	293 031	6%
Services	8 500 817	31%	6 844 471	25%	-1 656 346	-19%	3 146 644	25%	3 763 813	27%	617 169	20%
Electronique	1 227 700	5%	1 454 989	5%	227 289	19%	642 400	5%	642 764	5%	364	0%
Negoce	576 500	2%	552 996	2%	-23 504	-4%	311 492	2%	298 157	2%	-13 335	-4%
Total	27 031 611	100%	27 152 882	100%	121 271	0%	12 637 578	100%	13 688 338	100%	1 050 760	8%

Complément d'informations pour la période du 01/10/2010 au 31/03/2011

Information sur les risques : La société a recensé les risques complémentaires suivants par rapport à ceux indiqués dans son rapport annuel 2009/2010:

Propriété Intellectuelle

Le succès du Groupe est tributaire de la technologie logicielle dont il est propriétaire. Le Groupe s'appuie notamment sur le droit des marques, les droits d'auteur et le secret commercial ainsi que sur des restrictions contractuelles pour protéger la propriété de sa technologie.

Ces protections juridiques n'ont qu'une efficacité limitée. La législation européenne actuelle ne considère pas les logiciels comme des inventions brevetables. Ainsi, la protection des droits de propriété du Groupe repose notamment sur le respect des lois relatives aux droits d'auteur, aux licences de logiciels et aux marques commerciales.

Par ailleurs, il n'existe pas dans certains pays de protections efficaces du droit d'auteur, des marques ou du secret commercial, ou celles-ci peuvent n'y avoir qu'un effet limité, en comparaison de ce qui existe en Europe occidentale et aux Etats-Unis.

En outre, les logiciels sont commercialisés sous forme de licences d'utilisation. La copie illicite ou « piratage » constitue une violation du droit d'auteur et une perte d'exploitation. Ce phénomène mondial de piratage pourrait affecter sa croissance sur certains marchés.

Le Groupe pourrait donc être contraint de recourir à des procédures contentieuses afin de faire valoir ses droits de propriété intellectuelle et de déterminer la validité et la portée de droits de tiers.

Enfin, des évolutions ou des changements d'interprétation des lois régissant la propriété intellectuelle en Europe, aux Etats-Unis ou d'autres pays pourraient permettre à des concurrents d'utiliser les découvertes de la Société, de développer ou de commercialiser les produits de la Société sans compensations financières.

Si l'une des situations mentionnées ci-dessus affectait l'un des produits clés du Groupe, cela pourrait avoir un impact significatif sur sa situation financière et sur son résultat opérationnel.

Le groupe n'a pas connaissance qu'une des situations présentées soit en cours ou pendante.

Risque de dépendance à l'égard du personnel clé

Le succès du Groupe dépend également de la valeur de ses principaux cadres et de son personnel clé (équipes commerciales, support technique et recherche et développement). La concurrence pour de tels salariés qualifiés est importante. Si le Groupe venait à perdre sa capacité à engager et retenir ses salariés et cadres clés, ses activités et son résultat opérationnel pourraient en être affectés négativement.

Risque Conjoncturel

Dans un contexte économique et commercial difficile tant au plan français qu'au plan international, les constructeurs automobiles, représentant une part non négligeable du chiffre d'affaires du Groupe, ont été et continueront d'être impactés par la conjoncture actuelle. Cet impact conduit ces constructeurs à imposer à leurs fournisseurs des conditions tarifaires très strictes et/ou à réduire leurs commandes.

Afin de limiter les conséquences de la conjoncture économique sur ses activités et ses résultats financiers, le Groupe s'efforce de diversifier sa base de clientèles en se tournant vers d'autres industries et parfois d'autres pays.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le secteur automobile représentait au 30 septembre 2010 environ 38% du chiffre d'affaires consolidé.

Risque Technologique

Le marché sur lequel le Groupe est positionné est marqué par une évolution technologique rapide, qui impose de lancer régulièrement de nouveaux produits répondant à de nouveaux critères afin de satisfaire la demande en la matière.

Ainsi, pour maintenir sa position, le Groupe doit être capable :

- de comprendre les besoins complexes de ses clients qui opèrent dans différents secteurs industriels,
- d'améliorer ses solutions existantes en développant des technologies plus avancées ;
- d'anticiper et tirer avantage des technologies qui évoluent rapidement ; et
- d'introduire en temps opportun de nouvelles solutions à un coût compétitif.

Le développement de logiciels est un processus long et complexe, nécessitant des investissements significatifs en recherche et développement. De plus, l'accumulation de développements additionnels ainsi que l'obsolescence des technologies de développement utilisées par le passé peuvent nécessiter la réécriture complète de certains logiciels dans le cadre d'un redéveloppement sur la base de nouvelles technologies.

Pour limiter ce risque et anticiper les développements technologiques pouvant affecter ses produits, le Groupe consacre d'importantes ressources au développement de nouvelles offres, en nourrissant des échanges permanents avec ses principaux clients pour identifier et comprendre leurs besoins émergents.

Risque concernant la baisse du nombre de machines

Il faut noter que le nombre de machines de mesure traditionnelles diminue sensiblement depuis 10 ans et cette baisse est très largement compensée par la forte augmentation du nombre de systèmes de mesure portables et optiques, marché sur lequel nous sommes déplacé depuis plusieurs années afin de suivre l'évolution technologique de notre métier.

L'activité de Metrologic est essentiellement basée sur "le retrofit" c'est à dire l'équipement chez le client final de machines déjà existantes, cette activité générant directement ou indirectement entre 70 et 80% du CA suivant les années de ce fait, une baisse de la vente des machines neuves n'affecterait que dans des proportions faibles notre activité.

Risque concernant la diminution du prix moyen des licences

La diminution du prix moyen des licences est une volonté stratégique qui vise à développer le CA par augmentation des quantités en se développant sur le marché des fournisseurs de rang 2 et 3, ce recentrage doit avoir un effet relatif sur notre CA et sur nos marges.

Risque de taux sur la Trésorerie

Le groupe comptabilise au 31 mars 2011 une trésorerie composée de liquidité et de divers placements pour un montant total de 66 588K€. L'évolution du taux de placement de 1% pourrait faire varier le montant des produits financiers de 656K€par an.

Parties liées : Il n'y a aucune transaction significative, en dehors des conditions normales de Marché, avec les parties liées. Se référer au rapport annuel.



METROLOGIC GROUP S.A.

Société anonyme au capital de 1 000 000 d'euros
Siège social: Chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN
322 882 705 R.C.S. GRENOBLE

Chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) (En milliers d' Euros)

	01/10/2009 au 30/09/2010	01/10/2009 au 30/09/2010	Variation %
Premier trimestre exercice:	6 757	7 138	5,64%
France	1 563	1 518	
U.E (hors France).....	2 861	2 388	
Export (hors UE).....	2 333	3 232	
Deuxième trimestre exercice:	5 881	6 550	11,38%
France	1 118	1 433	
U.E (hors France).....	1 837	2 523	
Export (hors UE).....	2 926	2 594	
Troisième trimestre exercice:	6 990	0	
France	1 223		
U.E (hors France).....	2 468		
Export (hors UE).....	3 299		
Quatrième trimestre exercice:	7 525	0	
France	1 590		
U.E (hors France).....	2 866		
Export (hors UE).....	3 069		
Total	27 153	13 688	
Dont Cœur de Métier (Licences+ Maintenances).	18 300	8 984	
Dont prestations de services.	6 844	3 764	
Dont Electronique + Négoce	2 009	940	

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010 - Période du 1^{er} octobre 2010 au 31 mars 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Metrologic Group S.A., relatifs à la période du 1^{er} octobre 2010 au 31 mars 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 31 mai 2011

Grenoble, le 31 mai 2011

KPMG Audit ID

Bourguignon Audit Associés

Stephane Devin

Eric Levoir

Associé

Associé

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Responsable du rapport d'activité semestriel
Monsieur Philippe CIMADOMO, Président Directeur Général

Déclaration du responsable du rapport d'activité semestriel

“J’atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d’activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice.

Meylan, le 31 mai 2011

Philippe CIMADOMO
Président directeur Général

